



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BAYONNE-ANGLET
11 RUE VAUBAN BP 11
64100 BAYONNE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 12 18 012 851 405
Déclarant 2 (C) : 14 78 769 026 434

Référence de l'avis : 22 64 0043416 54

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

MAISON ANCHARTEBORDA

UHAITCHE ERRECA

64780 OSSES

Numéro FIP : 640 82 53 1465617789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 11/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 64059

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP BAYONNE-ANGLET
SAID ANGLET
11 RUE VAUBAN
BOITE POSTALE 11
64109 BAYONNE CEDEX

ECHEVERRIA CHRISTIAN
OU ECHEVERRIA MIRENTXU
MAISON ANCHARTEBORDA
UHAITCHE ERRECA
64780 OSSES

Somme qu'il vous reste à payer

231,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

Compte qui sera débité : FR76 1333 5000 400X XXXX XXX8 069

Identifiant de la banque : CEPAFRPP333

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021B18J1B851918PAS2A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : 13 900

Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : ECHEVERRIA
 Déclarant 2 - Nom de naissance : ERREA



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00

IMPOT SUR LE REVENU**Détail des revenus**

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....			0	0
Salaires, pensions, rentes nets.....			0	0
Recettes agri., régime micro, déclarées.....	39789	39789		
Bénéfices agri., rég. micro, imposables.....	5082	5082		
Bénéfices agricoles, régime micro, total foyer fiscal				10164
Revenus des locations meublées				
non pro. régime micro, déclarés.....			7967	
Abattement ⁶		-	3984	
Revenus des locations meublées			3983	
non pro. régime micro, nets.....				
Revenus des locations meublées non professionnelles				
régime micro, total foyer fiscal.....				3983

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		16		16
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				

Revenu brut global.....

CSG déductible.....			-	263
---------------------	--	--	---	-----

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
------------------------------------------------------	--	--	--	---

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2		0	
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt²⁰.....			-	0

Impôt total avant crédits d'impôt.....

	Montant déclaré	Montant retenu		
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2		2	- 2

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....			-	2
-----------------------------------------	--	--	---	---

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

Revenus professions non salariées ⁴⁶.....
BASE IMPOSABLE.....
Taux de l'imposition
Montant de l'imposition.....

CSG - CRDS

3983
3983
9,70%
386

PREL SOL

3983
3983
7,50%
299

Total des prélèvements sociaux nets.....

685

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....

271

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³:

- 2

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

CSG-CRDS
386
- 255
131

PSOL
299
- 197
102

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:

233

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

231

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

13900

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

16

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Déclar. 1
16062

Déclar. 2
16062

Plafond total de 2020.....

3973
+ 4052
+ 4114
+ 4114

3973
+ 4052
+ 4114
+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401